

MOROCCO Pèlerinage en enfer.

Dix-huit ans durant, Abdellah Agaou a été détenu au bagne de Tazmamart. Le 7 octobre, il est revenu, pour la première fois, sur les lieux de son calvaire. Il raconte.

AHMED R. BENCHEMSI, *correspondant au Maroc*

Singulière impression que de visiter sa propre tombe ! Abdellah Agaou, l'ancien emmuré vivant, est de retour à Tazmamart, à l'invitation du Forum marocain pour la vérité et la justice, une association qui, par devoir de mémoire, organise un « pèlerinage » sur les lieux. Pour lui, c'est « une revanche sur le destin ».

On a prétendu que tout avait été rasé... Mais le bagne, dont le nom est devenu synonyme d'abjection, est bien là, plus sinistre que jamais, au milieu d'une caserne flanquée de miradors et ceinte de barbelés, sous la garde d'hommes en treillis. Pas

une fois, en dix-huit ans et trois mois d'enfermement, il n'a été autorisé à sortir dans la cour. Ni même à contempler les collines avoisinantes ou un coin de ciel bleu. Ce samedi 7 octobre, pour la première fois, la magnifique vallée de l'anti-Atlas, perchée à 1 130 m d'altitude, s'offre à son regard. Abdellah écarquille les yeux.

C'est un bandeau sur les yeux, justement, qu'en ce 7 août 1973, Abdellah Agaou, 24 ans, débarque à Tazmamart. Fusil-mitrailleur braqué dans le dos, il pénètre dans la cellule 5. Il ne sait pas encore qu'il va y passer le tiers de sa vie.

Le 16 août de l'année précédente, il était encore sergent dans l'armée marocaine. Affecté à la base militaire aérienne de Kénitra, à 40 km de Rabat, il était responsable du dépôt de munitions.

Vers 14 heures, il sort du mess des sous-officiers, où il vient de déjeuner. Plusieurs de ses camarades sont rassemblés dans la cour. Dans le ciel, tous observent, sans comprendre, un Boeing qui, avec difficulté, semble amorcer sa descente vers l'aéroport civil de Rabat. Deux chasseurs, des Northrop F-5 qui ne peuvent avoir décollé que de la base de Kénitra, l'entourent. Difficile de dire s'ils l'escortent ou le

Des oubliettes, comme au Moyen-Âge !

menacent. Comme ses camarades, Abdellah ignore évidemment que Hassan II se trouve à bord du Boeing. Que celui-ci vient de se faire mitrailler par les chasseurs du commandant Amokrane et que l'histoire du Maroc, une nouvelle fois, a failli basculer.

Mais le coup d'État ourdi par le général Oufkir échoue. Le soir même, la base est occupée par les blindés du colonel Loubaris. Les deux cent vingt soldats qui y travaillent sont tous mis aux arrêts. Interrogatoires sous la torture, instruction bâclée, procès ubuesque... Abdellah Agaou,

reconnu coupable contre toute évidence, écope de trois ans de prison. Il purge sa première année à Kénitra en compagnie des autres « aviateurs » et des « fantassins d'Ahermoumou », du nom du camp militaire d'où, un an plus tôt, est parti le putsch sanglant de Skhirat, lui aussi avorté.

Pendant ce temps-là, dans le plus grand secret, des oubliettes sont en construction dans la région du Tafilalet, berceau de la dynastie alaouite. Elles sont conçues pour que les présumés régicides y meurent à petit feu. Comme au Moyen-Âge. En 1973, les prisonniers de Kénitra sont transférés à Tazmamart. Pourtant, les autorités ne cessent de nier jusqu'à l'existence même du bagne. Le petit douar voisin est rayé des cartes officielles. Pendant plus de vingt-cinq ans, ses habitants, des paysans miséreux, ne pourront recevoir des visites, fussent-elles familiales, qu'après obtention d'une autorisation spéciale délivrée (difficilement) par l'armée. Tabou parmi les tabous, le nom même de Tazmamart ne sera plus prononcé dans le royaume. Sauf, parfois, dans un chuchotement terrorisé.

C'est dans un mégaphone, au contraire, qu'entouré d'une foule d'un millier de personnes, Abdellah Aagaou hurle : « Tazmamart existe, il est devant nous. En ce jour mémorable, nous dénonçons un des plus grands mensonges de l'Histoire ». Dans l'assistance, beaucoup pleurent. Dénoncer le mensonge ne leur rendra pas leur enfant, leur frère ou leur ami. Sur cinquante-huit prisonniers, trente ne sont pas revenus de Tazmamart.

À quelques rares exceptions près, leurs geôliers ne leur ont jamais manifesté la moindre marque de compassion. Et encore moins le directeur du bagne, le lieutenant-colonel Mohammed el-Qadi, décoré en 1989 pour ses bons états de service. Les victimes sont toujours enterrées, sans sépulture ni épitaphe, dans la cour de la prison – à laquelle les « pèlerins » du 7 octobre n'ont pas eu accès.

Les dépouilles seront-elles rendues aux familles qui les réclament ? Mohammed VI, qui a autorisé le « pèlerinage » sans trop tergiverser, le souhaite sans doute. Pour tourner définitivement une page dont il n'est pas responsable, et passer à autre chose. Mais ce n'est pas si simple.

Tazmamart n'était pas seulement l'œuvre du défunt Hassan II, mais aussi celle de certains hauts dignitaires de l'armée marocaine (on cite volontiers le nom de feu le général Moulay Hafid Alaoui), qui l'ont construit et fait garder, avant d'entretenir l'omerta pendant plus de deux décennies. Par la terreur. Dans leur for intérieur, la grande majorité des officiers supérieurs qui « savaient » désapprouvait l'horreur de Tazmamart. Mais un militaire ne désobéit pas aux ordres : il sait trop ce qu'il risque. L'armée, à l'instar de la gendarmerie (le lieutenant-colonel Faddoul, « superviseur » du bagne de Tazmamart, que les anciens prisonniers décrivent comme un homme cruel et sans pitié, relevait du rang des gendarmes), vit aujourd'hui très mal le fait de se voir « salie » par les médias du monde entier. Comme le linge sale, les treillis maculés de sang se lavent en famille. Cela explique sans doute l'incident survenu à l'issue de la commémoration du 7 octobre : un journaliste de France 3,



DR

Abdellah Aagaou, en 1967, dans un centre de formation de l'armée et, ci-contre, au milieu de ses ruches. Depuis sa sortie du bagne, il s'est reconverti dans l'apiculture.

DE



la chaîne de télévision française, a été retenu, puis longuement interrogé par le procureur général d'Errachidia, à 80 km de Tazmamart. On lui reproche d'avoir filmé, à partir d'une colline voisine « dont l'accès n'était pas autorisé », un dépôt de munitions attendant au bagne. Le « délit » n'est pourtant pas crédible : presque tous les journalistes ayant couvert le « pèlerinage » – autorisé, rappelons-le, par le Palais – ont gravi ladite colline sans que personne ne songe à les en empêcher. Ils ont pu filmer, photographier, dessiner ou simplement observer le site en toute tranquillité. Si ordre a été donné d'appréhender l'un d'eux (sachant bien, vu le nombre de journalistes présents, que l'affaire serait ébruitée), c'est sans aucun doute pour l'exemple. Et probablement aussi pour signifier que la « nouvelle ère » ne se fera pas aux dépens de la hiérarchie militaire.

Depuis l'avènement de Mohammed VI, en effet, la volon-



Plusieurs centaines de manifestants sur le site de Tazmamart, le 7 octobre, à l'appel du Forum marocain pour la vérité et la justice : un devoir de mémoire.

té d'exorciser les « années noires » est générale. Les activités du Forum pour la vérité et la justice s'étalent désormais dans tous les journaux, suscitant la sympathie des Marocains. L'été dernier, les Mémoires d'un autre rescapé de Tazmamart, Mohammed Raïss, avaient fait bondir les ventes d'*Al Ittihad al-Ichiraki*, le quotidien de l'USFP (le parti du Premier ministre), dans lequel elles étaient publiées en feuilleton. S'il ne fallait retenir qu'une image symbolisant le réveil d'un peuple après une longue nuit de quarante ans, ce serait celle de ce soldat en faction à la caserne de Tazmamart, le 7 octobre, respirant la rose que lui tend un pèlerin. « Ils exécutaient les ordres, je ne leur en veux pas », commente calmement Aagaou.

En veut-il à celui qui, une vingtaine d'années auparavant, se dépêchait de déposer par terre, devant lui, l'écuelle du déjeuner, avant de vite refermer la porte de la cellule, écarté par la puanteur qui s'en dégageait ? Nous sommes dans les années quatre-vingt... Dans la cellule d'Abdellah, comme dans celle de ses vingt-huit compagnons du bloc 1, l'odeur est pestilentielle. Trou rudimentaire creusé dans le béton, les « toilettes » sont encore une fois bouchées. Pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois (comment conserver la notion du temps dans l'obscurité ?), le sergent a vécu environné de ses excréments. Dans de telles conditions d'hygiène, les maladies de toutes sortes étaient fréquentes. Le sous-lieutenant Ahmed Marzouki se souvient d'un mal terrible, qui faisait doubler de volume la tête des

prisonniers. Un jour, ce même Marzouki voulut soulager l'un de ses compagnons d'infortune, le lieutenant Mohammed Lghalou, en lui retirant ses haillons. Le prisonnier était dans un tel état que la chair s'est déchirée en même temps que le tissu, découvrant l'os. Lghalou décèdera peu après « dans des souffrances atroces ».

Après leur libération, les survivants eurent besoin, pour reprendre forme humaine, de deux mois de soins intensifs (qui leur furent dispensés – humour noir ? – dans ce même camp d'Ahermoumou d'où partit le putsch de Skhirat). En fait, le seul « médicament » autorisé à Tazmamart était... le DDT. Répandue à profusion par les geôliers, la poudre se révéla un cautérisant acceptable pour cicatriser plaies et abcès – même si sa fonction première était d'exterminer les cafards. Car la puanteur, bien sûr, attirait toutes sortes de vermines. « Le DDT fut très efficace : presque tous les cafards disparurent, se souvient Aagaou. Hélas, faute de prédateurs, les punaises commencèrent alors à proliférer. Elles s'incrustaient sous la peau et suçaient avec voracité le peu de sang qui nous restait. »

« Je sais que ça peut paraître bizarre, concède-t-il, mais ça ne me dérange plus du tout d'être piqué par un insecte. » Neuf ans après sa sortie de Tazmamart, l'ancien prisonnier s'est reconverti dans l'apiculture. Pour présenter leur « fumet » aux abeilles ou manipuler les ruches bourdon-

nantes, il n'enfile jamais ni gants ni masque. Du coup, il ne compte plus ses piqûres. Pourtant, quitte à y passer la journée, il s'efforce d'opérer avec une telle douceur que les insectes, ne se sentant pas menacés, s'abstiennent d'attaquer. « Je suppose qu'un psychanalyste aurait des choses à me dire », reconnaît Abdellah avec humour. Mais il sait – même si, conséquence de ses dix-huit ans d'enfer, il est aujourd'hui stérile – qu'il s'en sort à bon compte. D'autres « Tazmamartiens », comme les appelle Christine Daure-Serfaty, à qui ils doivent en grande partie leur libération, ont eu moins de chance. Certains, comme le sergent Mimoun el-Fagouri, ont fini par sombrer dans la démence.

Pilote stagiaire au moment de son arrestation, celui-ci, vers 1977, entreprit de raconter à ses camarades, avec force détails, ses rencontres avec – entre autres – les fantômes de De Gaulle et d'Aboubakr Essidik, le compagnon du Prophète. Il finit par se pendre dans sa cellule, le 31 décembre 1990, moins d'un an avant la libération de ses compagnons, le 15 septembre 1991. Quant aux survivants, chacun d'eux négociera à sa manière son retour dans le monde des vivants. Si Marzouki est devenu un inlassable militant des droits de l'homme et, *de facto*, le porte-parole de ses camarades, le capitaine Abdellatif Belkèbir dirige une auberge dans une campagne aussi belle que reculée. Quant à Abdellah Aagaou, il a choisi... de se présenter aux élections !

En 1997, en effet, Hassan II, malade, finit par lâcher du lest. Il n'y a presque plus de prisonniers politiques dans le royaume et l'alternance se prépare. Sous l'étiquette OADP (gauche radicale), Abdellah est plébiscité aux municipales à Sidi Bettache, son village, à 55 km de Rabat. Mais le Caïd emporte l'urne et le prive de sa victoire au profit d'un candidat « de l'administration ». Une marche de protestation est

Un ineffaçable sentiment d'injustice...

brutalement dispersée par les Compagnies mobiles d'intervention (CMI). Quarante-quatre personnes sont arrêtées. « La démocratie, oui, mais à doses homéopathiques ». Jusqu'à la mort du roi, l'ancien prisonnier sera d'ailleurs constamment suivi par des policiers en civil ou des gendarmes, ses conversations écoutées, ses amis épiés... Depuis l'avènement de celui qu'il appelle affectueusement « Mohammed », « les choses avancent pour les Marocains », estime Abdellah. Avancent-elles aussi pour lui et ses compagnons d'infortune ? En un sens, oui. Le comité d'indemnisation de la Commission indépendante d'arbitrage instituée par le roi vient de lui allouer une indemnité de 2,73 millions de DH (1,65 millions de FF). Cette somme ne compensera certainement pas ses dix-huit années de vie injustement perdues, mais elle permet tout de même, dans le Maroc d'aujourd'hui, de vivre plus que décemment. Il n'empêche : triste et lucide à la fois, Abdellah estime que le sentiment d'avoir été victime d'une injustice ne le quittera jamais. ☉

Exclusif. Les mystérieux prisonniers du bloc 2.

Ils étaient dix-sept, originaires d'Afrique subsaharienne. Un jour de février 1977, les geôliers les installèrent dans le bâtiment 2 : fournaise l'été, frigo l'hiver, déversoir d'eaux stagnantes toute l'année... Les conditions de vie y étaient encore plus horribles que dans le bâtiment 1. Les Africains noirs avaient néanmoins droit à une cellule chacun, au contraire des Marocains. S'ils supportaient très bien la chaleur – mieux même que les Marocains – ils étaient, en revanche, extrêmement sensibles au froid. L'un d'eux est d'ailleurs mort dans sa cellule, au cours d'un hiver.

Tous parlaient français et une langue africaine non identifiée. À une exception près, ils étaient, semble-t-il, de confession chrétienne.

D'où venaient-ils ? Selon un ancien geôlier, ils étaient togolais. Eux-mêmes n'ont jamais fait la moindre confidence sur leur pays d'origine. Ni sur les circonstances qui les avaient conduits en

enfer. Les anciens prisonniers marocains, quant à eux, restent persuadés qu'ils étaient zairois : l'année de leur arrivée, la coopération militaire avec le régime de Mobutu battait son plein. Car il s'agissait manifestement de militaires, probablement des gradés « punis » pour on ne sait quelle obscure raison. Le mort avait le grade de lieutenant. Le seul musulman du groupe était, lui, capitaine. A plusieurs reprises, il tenta

d'établir le contact avec les occupants marocains des cellules voisines. Chaque fois, il se fit rabrouer par l'un de ses camarades répondant au sobriquet de « scorpion ».

Entre eux, en effet, ils ne se désignaient jamais que par des noms de code évoquant des animaux (« scorpion »,

« cobra », etc.). Ce qui a conduit leurs codétenus du bloc 2 à penser qu'ils devaient constituer une sorte de commando d'élite. D'ailleurs, à leur arrivée, ils semblaient tous en excellente forme physique.

Mais la différence fondamentale avec les Marocains était qu'ils savaient, eux, combien de temps ils allaient

rester à Tazmamart : six mois. Le tout était de tenir. Et de fait, à la date prévue, le commandant Faddoul, qui supervisait le bagne, vint les chercher, remit à chacun d'eux une valise contenant du linge propre et des treillis neufs, puis les embarqua à bord d'un camion pour une destination inconnue. Ils ne laissèrent aucune trace de leur passage, allant jusqu'à emporter le cadavre de leur camarade décédé. Avant leur départ, les Marocains du bloc 2 les supplièrent de révéler au monde l'horreur de Tazmamart, mais plus personne n'entendit jamais parler d'eux. Le colonel Faddoul et le lieutenant-colonel el-Qad (l'ancien directeur) sont parmi les rares personnes susceptibles d'en savoir davantage sur ces mystérieux prisonniers. ☉ A.R.B.



Togolais ou Zairois ? Les avis divergent.